

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

En un coup d'œil :

Pour votre commodité, voici un bref résumé des principales exigences pour la location.

Lisez le texte complet et détaillé.

25 ans, permis de conduire de catégorie A depuis au moins 2 ans, permis de conduire international, titulaires d'un permis de conduire non européen de catégorie A.

Permis de conduire international, accompagné de votre permis national, si ce dernier n'a pas été délivré dans l'UE.

1 carte de crédit VISA ou MasterCard pour le dépôt de garantie : vous devrez fournir une carte de paiement pour louer une moto. Une autorisation de votre carte sera effectuée au moment de la location.

Les montants requis pour chaque modèle de moto sont les suivants :

BMW 1300GS : 1500 €, BMW 1250GS : 1500 €, BMW 900XR : 1500 €, BMW 850GS : 1500 €, BMW 750GS : 1500 €, Yamaha T7 : 1500 €, 310GS : 1000 €, Benelli TRK 502 : 1000 €, CFMOTO 450 : 1000 €, ROYAL ENFIELD 450 : 1000 €, Can-am Spyder-Ryker : 1500 €.

Les termes ci-dessus ne constituent pas l'intégralité du contrat de location. Il s'agit simplement d'un aperçu rapide des sujets les plus souvent posés.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

Sur cette page, vous trouverez les conditions générales qui s'appliquent à notre procédure de location et de réservation. Les sujets suivants sont couverts :

Opérateur de location

Modifications de location

Réservation

Acompte de réservation & paiements

Tarifcation

Assurance voyage

Politique d'annulation : annulations par le client

Annulations par le loueur

Dépôt de garantie

Disponibilité des motos

Exigences du locataire

Nos responsabilités

Divers (force majeure, erreurs d'impression, réclamations, juridiction).

Votre utilisation de la moto louée et vos responsabilités en tant que locataire et conducteur, sont décrites dans le document que vous êtes tenu de signer avant de conduire.

Le loueur se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de la procédure de location sans préavis.

Veuillez lire attentivement et accepter les conditions générales suivantes avant de louer l'une de nos motos.

1. Opérateur de location et le contrat

Toutes les locations de motos sont opérées par Le loueur (« le loueur », « Société », « nous », « notre »)

Le ou les participants sont la ou les personnes indiquées sur le formulaire de réservation du loueur ou la ou les personnes demandant une location (« Participant(s) », « Vous »).

2. Modifications de la location – Modifications verbales

La variation des termes de cette procédure de location n'est valable que si elle est faite par écrit et confirmée par le(s) participant(s) et un représentant autorisé du loueur.

3. Réservation

3.1. En complétant une réservation de location, via le formulaire de réservation en ligne ou en envoyant un email, ou en signant et postant / faxant une demande de réservation, vous acceptez et reconnaissez ces Conditions Générales comme un contrat contraignant entre le loueur et vous.

3.2. Une fois votre demande reçue par le loueur, nous vous enverrons une réponse écrite (par courrier, fax ou email) de disponibilité, incluant les services en détail et le montant à payer.

3.3. Vous devez effectuer le paiement de l'acompte tel que décrit dans la communication précédente (3.2).

Une fois que nous avons vérifié auprès de notre banque que le paiement a été reçu, nous vous enverrons une confirmation de réservation écrite par email ou courrier/fax de votre réservation, et un contrat (« Contrat de location » / « Contrat ») est alors établi entre le loueur et le(s) participant(s).

3.4. La condition finale requise pour le(s) participant(s) est le contrat de location signé (voir le chapitre B ci-dessous) pour l'utilisation des motos fournies par le loueur.

Le contrat de location contient également une décharge de responsabilité, et est signé avant que nous vous livrions la moto.

3.5. Le loueur se réserve le droit de refuser toute réservation à sa seule discrétion.

4. Acompte de réservation & paiements

4.1. Les paiements peuvent être effectués par l'un des moyens suivants :

Virement bancaire électronique.

Carte bleue

Paypal

4.2. L'acompte requis pour garantir votre réservation est égal à 30 % de la valeur de la location.

4.3. Le loueur n'a absolument aucune obligation de conserver la ou les motos demandées tant que l'acompte n'est pas confirmé.

Vous ne devez pas considérer qu'une moto est réservée tant que nous ne vous avons pas envoyé une confirmation écrite.

4.4. Le solde restant de la location est dû 45 jours avant la location.

5. Tarification

5.1. Les tarifs de location indiqués par le loueur sur notre site web ou dans les documents imprimés sont ceux en vigueur au moment de la rédaction.

Le loueur informera les participants de toute augmentation des tarifs de location au moins 20 jours avant la location.

5.2. Seuls les éléments spécifiquement listés dans la section "Ce qui est inclus" sur notre site web et dans nos brochures sont inclus dans le prix.

Par conséquent, pour plus de clarté, les éléments suivants ne font pas partie du prix, sont à la charge supplémentaire du ou des participants, et ne font pas partie du contrat :

Assurance voyage personnelle, accident et médicale,

Documents personnels (par ex. passeport, visa si requis), carburant, amendes, péages

Tout autre élément non spécifiquement inclus dans le prix.

6. Assurance voyage

6.1. Le loueur ne propose aucune assurance voyage. Le loueur recommande que vous souscriviez à une assurance voyage adéquate, comprenant une couverture pour soins médicaux, accidents et rapatriement, annulation et interruption de séjour.

6.2. Si vous choisissez de voyager sans couverture d'assurance adéquate, le loueur ne sera pas responsable des pertes survenant, quelle qu'en soit la nature.

7. Politique d'annulation : annulations par le participant

7.1. Si le ou les participants doivent annuler la réservation de location, nous devons recevoir un avis écrit (email ou fax).

7.2. Si le ou les participants annulent le contrat : retenue totale de l'acompte (30% du montant total de la location).

7.3. Toute demande par le(s) participant(s) visant à modifier les dates de réservation, ou les motos, ou la durée de la période de location déjà réservée, est considérée et traitée comme une annulation.

Le(s) participant(s) doivent reprendre la procédure de réservation depuis le début.

7.4. Aucun remboursement au prorata ne sera effectué si la moto est rendue avant la fin de la période de location, quelle que soit la raison du retour anticipé.

7.5. Aucun remboursement ne sera effectué dans le cas où le ou les participants ne se présentent pas au moment convenu pour le début de la période de location.

7.6. Nous vous recommandons fortement de souscrire une assurance annulation de voyage auprès d'une compagnie d'assurance.

8. Annulations par le loueur

8.1. Nous nous réservons le droit d'annuler toute réservation en raison de conditions imprévisibles.

Si cela se produit, les options pour le(s) participant(s) sont :

transfert vers une autre période de location, à votre satisfaction

transfert vers un autre modèle de moto, ce qui peut inclure un paiement supplémentaire ou un remboursement partiel

un remboursement intégral des sommes versées

8.2. Si une réservation est annulée par le loueur, la société ne sera pas responsable des coûts ou pertes supplémentaires subis par le(s) participant(s) suite à cette annulation.

Cela inclut, sans s'y limiter, les billets d'avion prépayés, réservations d'hôtels, etc.

8.3. Le loueur n'est pas tenu d'effectuer de remboursement une fois que la période de location a commencé, quelle que soit la raison pour laquelle le(s) participant(s) ne peuvent pas compléter la période de location.

8.4. Le loueur ne pourra pas être tenu responsable en cas de mauvaises conditions météorologiques ou conditions inappropriées, et aucun remboursement ne sera accordé pour ces raisons.

9. Dépôt de garantie

9.1. Une caution de sécurité ("dépôt de garantie") est exigée au moment de la récupération de la moto. Le(s) participant(s) doivent s'assurer que le montant requis sera disponible sur leur carte de crédit pendant toute la durée de la location.

9.2. Pour les locations d'une durée jusqu'à 14 jours, le dépôt de garantie est retenu par une autorisation d'une carte de crédit valide sur le compte du loueur.

Autoriser une carte signifie que le montant requis n'est pas débité, mais reste réservé sur votre crédit.

Pour les locations d'une durée de plus de 15 jours, nous ne pouvons pas autoriser une carte, donc nous devons débiter le montant requis.

9.3. Seules les cartes de crédit VISA et MASTERCARD peuvent être utilisées pour l'autorisation.

Les cartes de débit peuvent être refusées.

Si vous souhaitez utiliser une carte de débit pour le dépôt, veuillez consulter votre banque avant le voyage. Ce sont les règles de votre banque qui détermineront si votre carte de débit peut être utilisée à des fins « d'autorisation ».

Les cartes « prépayées » ne sont pas acceptées pour une autorisation.

9.4. L'autorisation sera entièrement libérée (ou remboursée dans le cas d'une location de plus de 15 jours), après l'inspection réussie de la moto non endommagée lors de son retour.

Si la moto ne peut pas être inspectée complètement au moment ou au lieu de son retour, le loueur se réserve le droit de retenir le dépôt de garantie jusqu'à ce que l'inspection soit effectuée et jugée satisfaisante.

Si la moto est retournée après le coucher du soleil, l'inspection doit être effectuée le jour suivant.

Si la moto est retournée suffisamment sale pour nécessiter un nettoyage, aucun dépôt ne sera libéré tant que la moto n'aura pas été lavée et nettoyée en profondeur afin de pouvoir être inspectée correctement.

Il est entendu que le lavage et nettoyage ne peuvent pas être effectués au moment de la livraison.

9.5. La finalisation de la libération de l'autorisation ou du remboursement est une procédure effectuée par la banque, et la durée de cette procédure n'est en aucun cas contrôlée par le loueur.

9.6. Le montant du dépôt de garantie requis varie selon le modèle de moto.

9.7. Dans le cas où vous ne présentez pas une carte de crédit valide, ou s'il n'y a pas suffisamment de fonds disponibles sur la carte de crédit, le loueur se réserve le droit de refuser de fournir la moto.

Dans ces cas, aucune somme versée ne sera remboursée.

DOMMAGES

1. Le preneur s'engage à réparer entièrement tout dommage pouvant survenir à la moto, en n'importe quel point, pendant la durée du contrat de location, et quelle qu'en soit la cause, après notification préalable et acceptation par notre société, et uniquement dans les ateliers agréés par la société, indépendamment de toute garantie versée ou couverture d'assurance applicable.

Concernant la visite sur place par un technicien pendant la durée du contrat, un coût supplémentaire sera appliqué au cas par cas.

En outre, pour la période suivant l'accident, durant laquelle la moto reste immobilisée en raison des réparations, le client supportera un coût journalier fixe de 50 euros, aussi longtemps que la moto est en réparation du fait de la faute du client.

2. Si le preneur ne restitue pas la moto à temps ou l'abandonne, il sera responsable de tout dommage direct ou indirect subi par la société, devra payer les frais de recherche de la moto, ainsi que les frais de transport de la moto jusqu'au siège social de la société, ainsi que les frais nécessaires pour les procédures judiciaires et honoraires d'avocat et, en cas de non-retrouaille ou de vol, le prix d'achat de la moto.

3. Dans les cas ci-dessus, le preneur devra indemniser le loueur dans son intégralité, quelle que soit la couverture d'assurance.

Si la compagnie d'assurance indemnise le loueur de l'intégralité du dommage/vol subi, le loueur s'engage à rembourser au preneur le montant versé par celui-ci, si le dommage a été intégralement couvert, dans le cas contraire, le preneur devra verser la différence à la société.

La validité de l'assurance cesse si le véhicule est conduit par un conducteur autre que celui indiqué sur le contrat, et/ou si la moto est utilisée de manière inappropriée pour le transport de marchandises lourdes ou sales ou d'objets dangereux (armes, drogues, matières inflammables, etc), dont le transport est strictement interdit par la loi grecque, ou d'objets susceptibles de mettre en danger la sécurité de la moto ou de ses passagers, et/ou si la moto est utilisée en dehors des frontières grecques sans

autorisation écrite préalable du loueur, et/ou si la moto est utilisée/conduite en violation du Code de la route grec et de la législation en vigueur, et/ou si le conducteur/passager ne porte pas de casque approprié, et/ou si le conducteur est détecté par les autorités avec un taux d'alcoolémie supérieur à la limite autorisée, et/ou est retrouvé en train de conduire sous l'influence de substances ou drogues interdites, et/ou si le preneur a dépassé les limites de vitesse autorisées.

La vitesse est aussi vérifiée à partir des données officielles du système de géolocalisation installé sur les motos.

Dans ces cas, tous les dommages pouvant être causés au véhicule seront à la charge du preneur.

Les dommages causés à la moto en roulant hors du réseau routier goudronné seront à la charge du preneur, sauf si un contrat explicite est établi pour la conduite sur routes en terre.

Les dommages causés à la moto par la conduite sur piste ne sont pas couverts par l'assurance et seront entièrement à la charge du preneur.

La conduite sur piste est formellement interdite.

SYSTÈME DE GÉOLOCALISATION GPS

Toutes les motos sont équipées d'un système de positionnement par satellite anti-vol.

Le loueur vérifie votre position uniquement en cas d'urgence.

10. Disponibilité des motos

10.1. Le loueur fera tout son possible pour vous fournir le modèle de moto initialement confirmé.

Si, après avoir confirmé le modèle de moto demandé, le loueur constate qu'il est nécessaire de substituer un autre modèle, nous vous en informerons.

Si vous ne souhaitez pas accepter la substitution proposée, vous pouvez annuler la location sans pénalité, et le dépôt vous sera remboursé.

10.2. Des situations inattendues et incontrôlables peuvent nécessiter une substitution de dernière minute d'une moto, y compris après le début de la période de location.

Cela peut inclure, sans s'y limiter, une défaillance mécanique, une collision, un dommage ou un vol avant la livraison de la moto au participant.

Dans ce cas, le loueur se réserve le droit de substituer le type de moto confirmé.

Si le loueur n'est pas en mesure de remplacer une moto par le type confirmé ou un modèle similaire, un remboursement au prorata pour la différence entre les modèles, le

cas échéant, sera effectué au(x) participant(s).

11. Exigences minimales pour le ou les participant(s)

11.1. Âge minimum : 25 ans, permis de conduire de catégorie A depuis au moins 2 ans,

11.2. Permis de conduire complet : vous devez être titulaire d'un permis de conduire complet* depuis au moins 2 ans au moment de la location.(équivalent à ce qu'on appelle en Europe "classe A = cylindrée et puissance sans restriction")

11.3. Vous devez fournir au loueur, au moment de la prise en charge de la moto, les documents suivants, qui doivent être actuels et valides :

Passeport

Permis de conduire (moto), comme mentionné au point 11.2 ci-dessus

Les citoyens non-UE doivent avoir un Permis de Conduire International

11.4. Les participant(s) qui doivent interrompre leur participation à cause de documents manquants, incorrects ou perdus, ne seront pas remboursés.

12. Nos responsabilités

12.1. Le loueur n'est pas responsable des accidents.

Il est convenu et compris que ni le loueur ni ses représentants ne sont les garants de la sécurité des clients, et que nous, individuellement ou collectivement, ne pouvons être tenus responsables d'aucun événement lié à la location pouvant entraîner blessure, décès ou autre dommage au client, à ses biens, à sa famille, à ses héritiers ou ayants droit.

12.2. La moto débutera la période de location avec des consommables neufs ou quasi neufs et avec un réservoir de carburant plein.

13. Force majeure

En cas de force majeure, aucun remboursement ni indemnité ne pourra être versé, et le loueur et son personnel ne pourront être tenus responsables.

Force majeure signifie toute circonstance inhabituelle et imprévisible échappant à notre contrôle normal, dont les conséquences n'auraient pas pu être évitées même avec toute la diligence requise.

De telles circonstances ou événements incluent, mais ne sont pas limités à :

guerre, ou menace de guerre, émeutes, troubles civils, grèves ou conflits sociaux, problèmes techniques inévitables liés au transport, fermeture ou encombrement des

aéroports, actes terroristes, catastrophes naturelles, accidents industriels, incendies, vols, inondations et conditions météorologiques défavorables.

14. Exactitude, erreurs d'impression, de frappe, de calcul et omissions

Nous nous efforçons de garantir que toutes les informations et les prix, tant sur notre site web que dans nos brochures, soient corrects, cependant des changements et erreurs peuvent survenir, et nous nous réservons le droit de corriger les prix et autres détails dans de telles circonstances.

15. Réclamations

Si un participant estime que le loueur n'a pas respecté ses engagements, cela doit d'abord être signalé à un représentant du loueur par téléphone, si cela se produit pendant la période de location, afin qu'une action corrective puisse être prise si possible.

Cependant, si le participant n'est pas entièrement satisfait, toute autre remarque doit être formulée par écrit, dans les 14 jours suivant votre retour, en précisant la période de location et la nature de la réclamation, à l'adresse suivante :

info@road2lux.com

Votre réclamation sera examinée, et une réponse vous sera donnée dans un premier temps dans les 14 jours par email.

Le non-respect de la procédure indiquée dans cette clause peut affecter notre capacité ainsi que celle de notre prestataire à examiner votre réclamation, et affectera vos droits au titre de ce contrat.

16. Juridiction

Le contrat et toutes les affaires qui en découlent sont soumis au droit grec et à la juridiction des tribunaux grecs.

Dans le cas où une disposition du présent contrat serait jugée invalide, illégale ou inapplicable par un tribunal, elle sera, dans cette mesure, dissociée des autres dispositions, lesquelles continueront à être valides et exécutoires.

Acceptation des Conditions Générales de la Location

Je comprends que je serai tenu de signer un Formulaire de Décharge et de Renonciation avant de pouvoir participer à un Tour du loueur.

J'ai lu et accepté les conditions générales du loueur.

Je suis conscient que la pratique de la moto peut être dangereuse.

Je suis conscient que les conditions de circulation, les routes, la météo et autres circonstances, ainsi que les actions des autres membres du voyage, peuvent influencer les risques.

J'accepte ces risques.

Je suis un motard expérimenté, responsable et en bonne santé, titulaire d'un permis de conduire moto valide.

En tant que passager, je suis conscient des dangers potentiels de la moto.

Je reconnais également que les propriétaires, opérateurs et agents de ce voyage, y compris le loueur, ne sont pas les garants de ma sécurité.

Ils ne peuvent être tenus responsables, individuellement ou collectivement, d'aucun événement lié à ma participation à ce voyage, pouvant entraîner blessure, décès ou autre dommage à moi-même, à mes biens, ou à ma famille, héritiers ou ayants droit.

Signature du locataire du loueur : _____